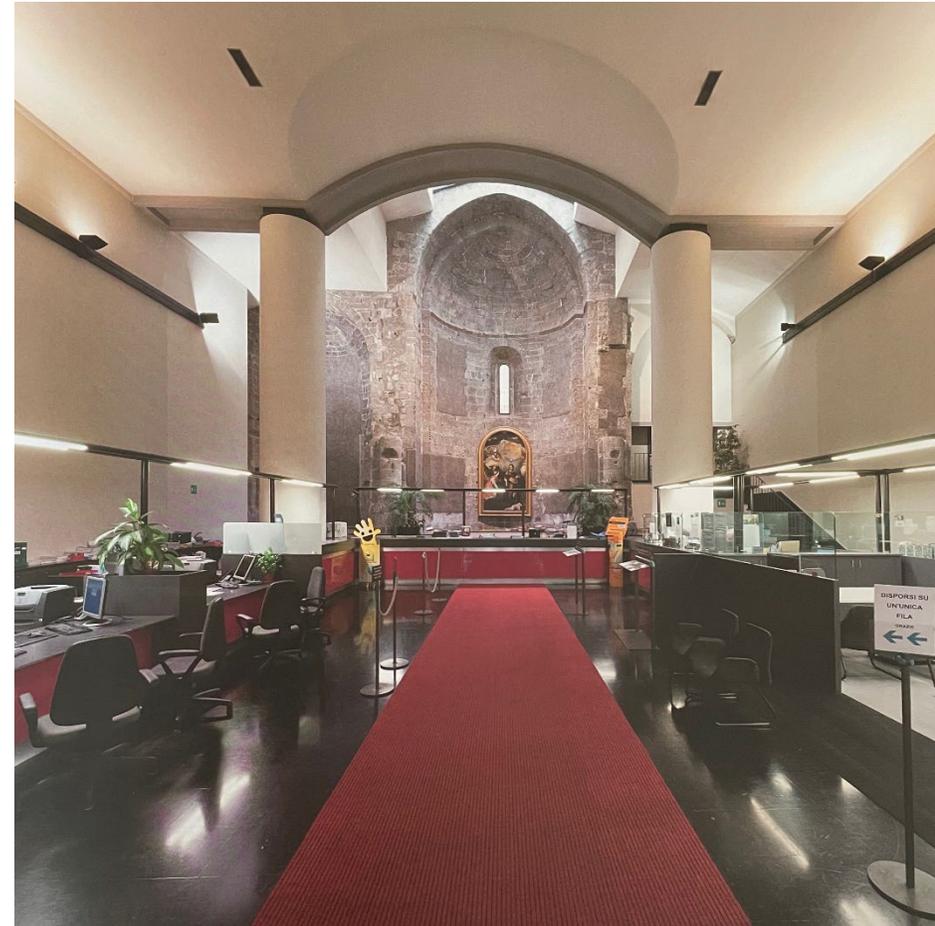


Cinquième Journée suisse du patrimoine religieux | Berne, 1^{er} septembre 2023

Le contexte financier des stratégies immobilières de l'Église

Informations et pistes de réflexion

Daniel Kosch, Dr. theol.



Contenu

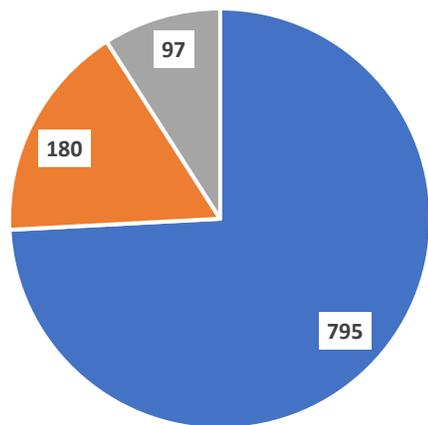
1. **La situation initiale**
2. **Quelques chiffres**
3. **Les développements**
4. **Quelques chiffres**
5. **Les conséquences**
6. **Quelques citations**
7. **L'avenir des finances de l'Église (écoplan enquête)**
8. **Les perspectives à moyen terme**
9. **Bilan intermédiaire**
10. **Le christianisme l'après-midi (Tomáš Halík)**
11. **Conséquences pour l'espace nécessaire et les stratégies immobilières**
12. **Les perspectives**

Bibliographie

1. La situation initiale

- L'Église catholique romaine et l'Église réformée évangélique sont des des Églises riches dans un pays riche. Les ressources sont toutefois réparties de manière inégale.
- Les organisations ecclésiastiques cantonales («Eglises nationales») et les paroisses sont responsables des formes de financement de la vie ecclésiale fondées sur le droit étatique. Cela a les conséquences suivantes:
 - des systèmes différents et plus ou moins performants;
 - grande proximité entre les décideurs et les personnes concernées;
 - Participation des personnes concernées aux décisions via des structures démocratiques;
 - une forte fragmentation des compétences.
- Dans le cas des églises et des biens immobiliers ecclésiastiques, la propriété et les compétences décisionnelles sont réglées de manière différente.
- Les Églises et le paysage religieux traversent une période de bouleversements. Les processus de changement se déroulent toutefois de manière différente et inégale.

2. Quelques chiffres

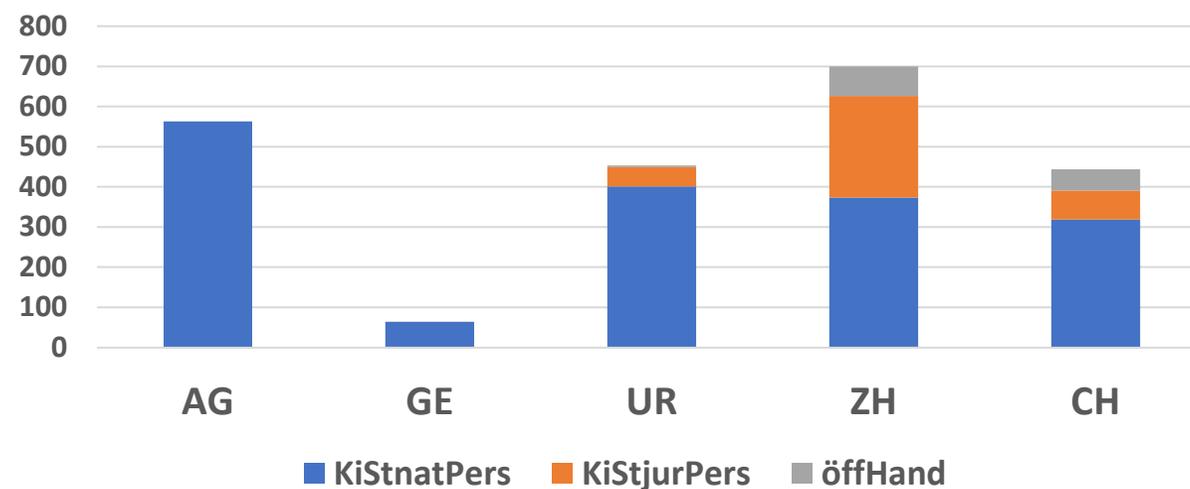


■ KiStnatPers ■ KiStjurPers ■ öffHand

église catholique 2019	Mio CHF	
KiStnatPers	795	74%
KiStjurPers	180	17%
secteur public	97	9%
total	1'072	

canton	KiStnatPers	KiStjurPers	secteur public	total p.p.
AG	563			563
GE	64		0.5	65
UR	401	48	4.5	454
ZH	373	253	74	700
∅ CH	319	72	53	444

somme par personne de plus de 15 ans (2020, cath.-rom)



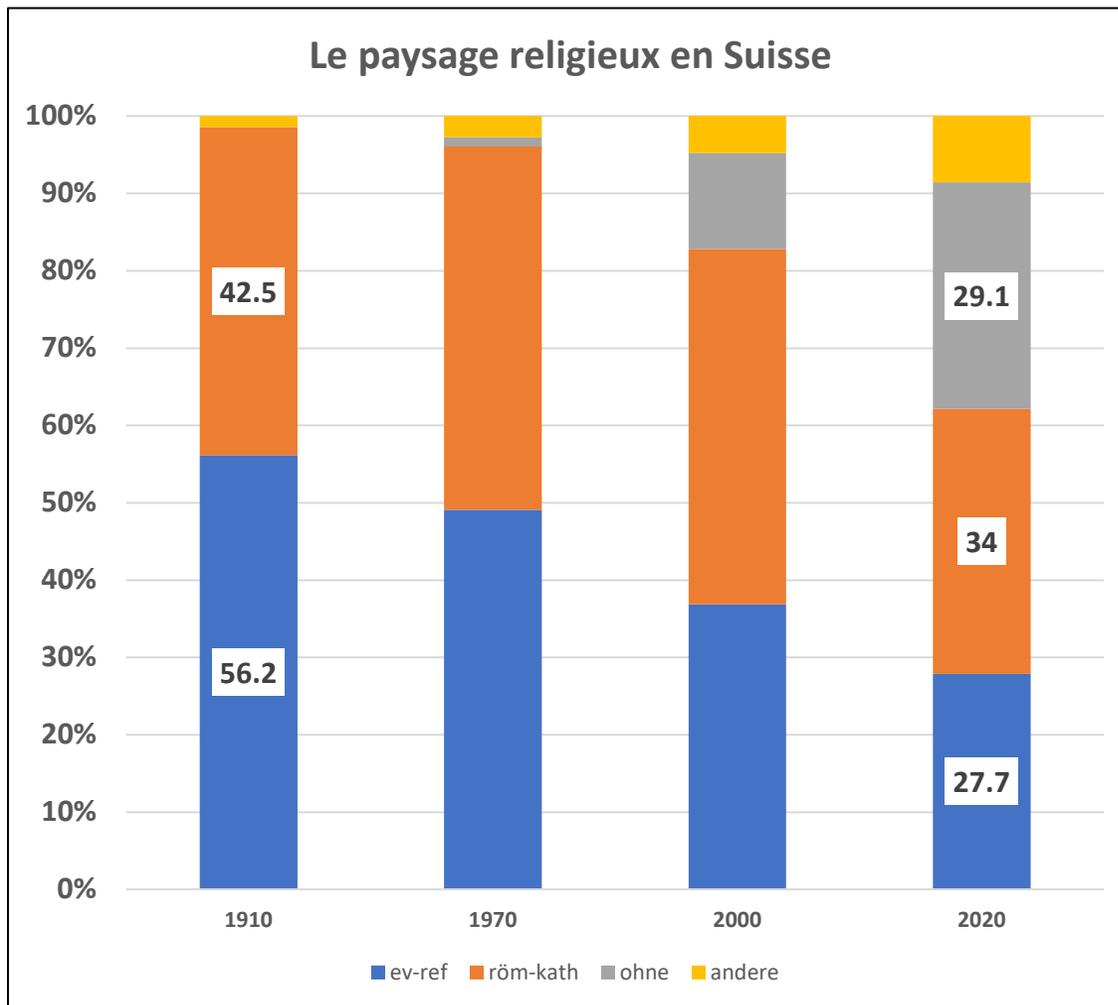
3. Les développements

L'évolution démographique (vieillesse), les départs et l'immigration conduisent à une augmentation des coûts

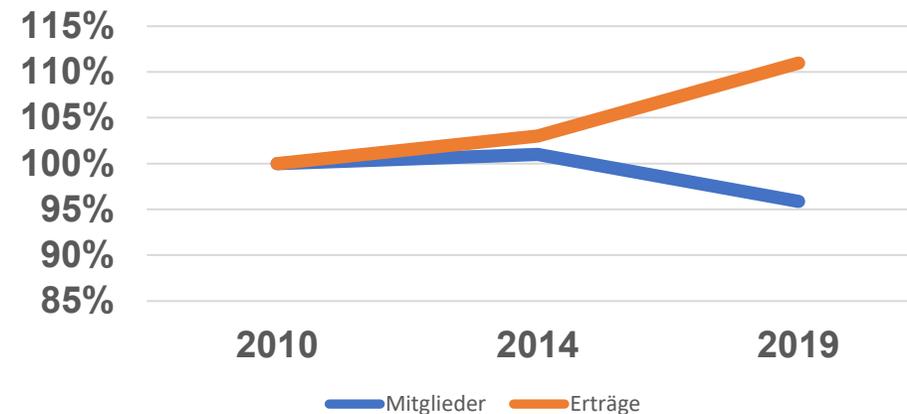
- à un paysage religieux plus diversifié
- à un nombre croissant de personnes sans confession
- à une diminution de la part des membres des deux grandes Églises dans la population totale
- à une réduction de l'écart entre les confessions majoritaires et les Églises et communautés religieuses plus petites
- à un déplacement des proportions entre l'Église évangélique réformée et l'Église catholique romaine

La distanciation croissante des membres par rapport à l'Eglise n'a pas d'incidence directe sur les finances de l'Eglise. Elle renforce toutefois l'impression d'une perte d'importance des grandes Eglises.

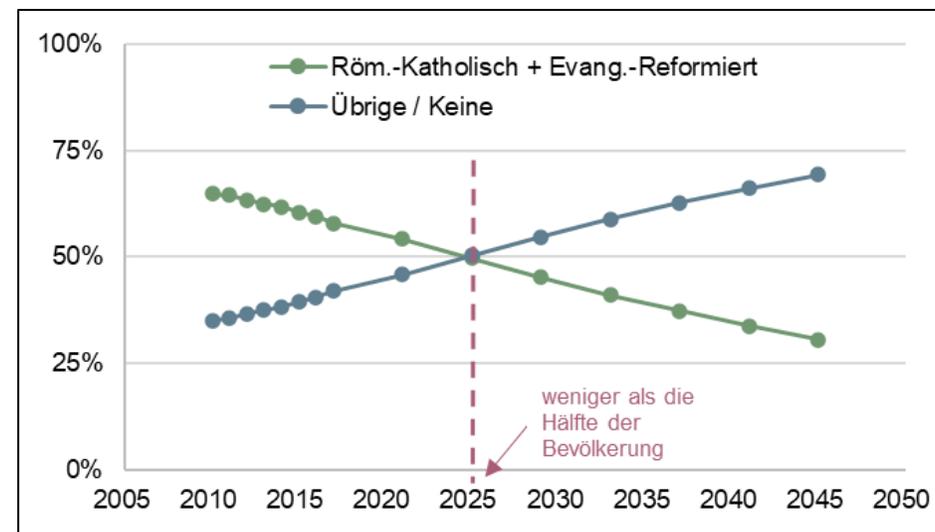
4. Quelques chiffres



Développement financier et des membres



	2010	2014	2019
cath.-rom. membres (Mio.)	2.561	2.586	2.455
sommes (Mio.)	966	995	1072



5. Les conséquences

Impact direct de nature financière

- Modifications de la répartition des impôts ecclésiastiques et des personnes morales et d'une partie des contributions de l'Etat entre les deux grandes confessions

Conséquences à long terme sur le système de financement des églises

- le système en vigueur, qui privilégie les anciennes grandes confessions, perd de sa plausibilité
- le principe de l'égalité de traitement (eu égard au pluralisme religieux) et la liberté de financement négative (eu égard aux personnes sans confession) gagnent en importance
- la pression politique sur les impôts ecclésiastiques des personnes morales s'accroît
- l'État est de plus en plus appelé à tenir compte également de la présence de communautés religieuses non reconnues et de leurs besoins pastoraux

Nouvelle réglementation des relations entre l'État et les communautés religieuses: Révolution? Évolution? Érosion?

6. Quelques citations

«Ce n'est pas parce que les individus perdent la foi à l'âge adulte que la société devient moins religieuse, mais parce que des générations plus âgées et plus religieuses s'éteignent et que des générations **plus jeunes et moins religieuses prennent la relève**. [...] La sécularisation va très probablement se poursuivre. [...] Certes, les églises peuvent être plus ou moins performantes au niveau local - mais elles ne peuvent guère influencer les mégatendances.»

J. Stolz/J. Senn

Le nombre croissant de personnes sans confession [pourrait] conduire à **un rétrécissement du droit religieux traditionnel**, dans le cadre duquel le statut de droit public de certaines communautés religieuses est successivement réduit ou totalement supprimé. Il est difficile de prévoir où ce chemin nous mènera.

P. Karlen, ex-juge fédéral

Les questions de financement sont un point particulièrement sensible. Des éléments tels que les impôts ecclésiastiques des personnes morales ou les contributions de l'Etat, qui ne sont versées jusqu'à présent qu'aux communautés religieuses reconnues, posent **problème d'un point de vue juridique**.

L. Engi/R. Pahud de Mortanges

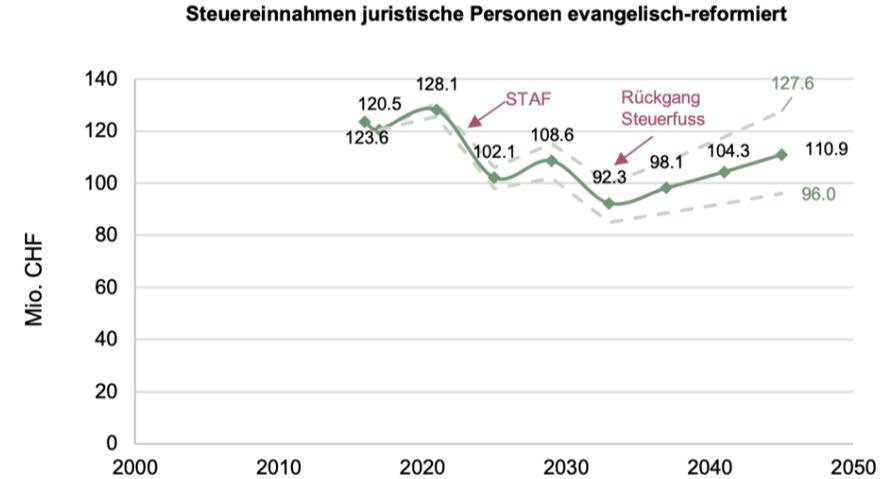
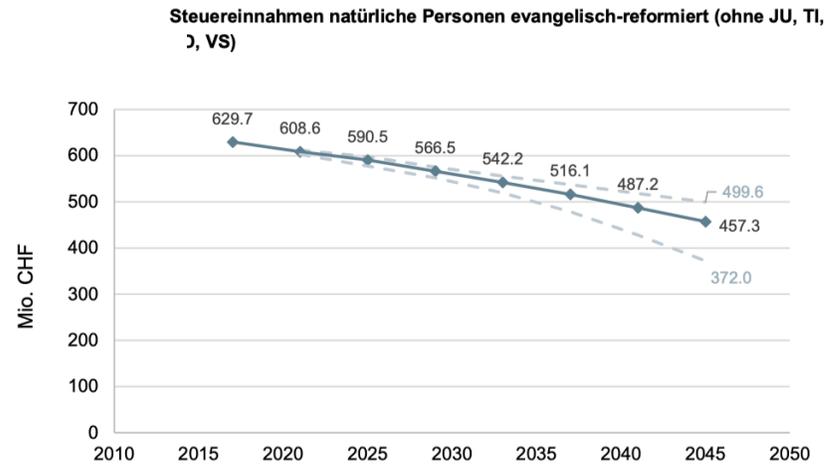
Nous vivons ...dans une société où de nombreuses communautés religieuses sont actives. Toutes des minorités. Oui: toutes, y compris les chrétiennes. Et nous vivons en même temps avec un système politico-religieux qui confère une position particulière à un cercle relativement restreint de communautés religieuses reconnues - et exclut les autres de ces droits. Dans cette situation, il est clair pour moi que ce système n'a pas d'avenir.

Un système qui traite toutes les religions établies de la même manière est plus légitime que le système actuel. Car les réalités sociales le montrent clairement: aujourd'hui, en tant qu'État neutre sur le plan religieux, nous ne pouvons plus mener une politique purement ecclésiastique.

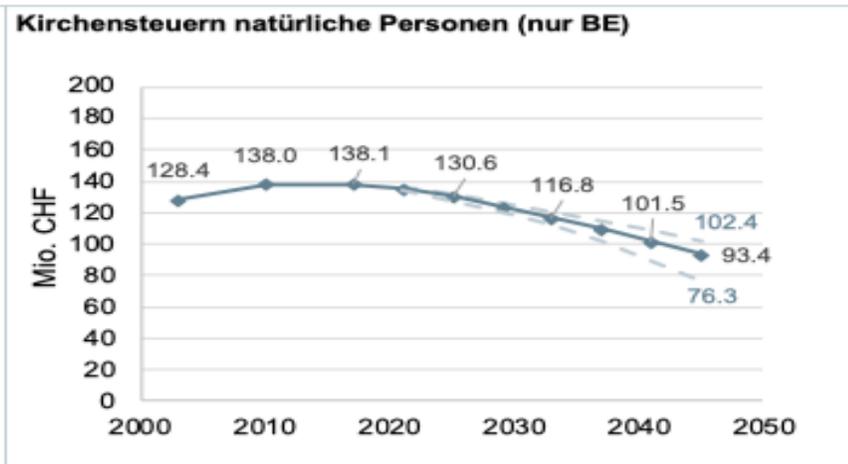
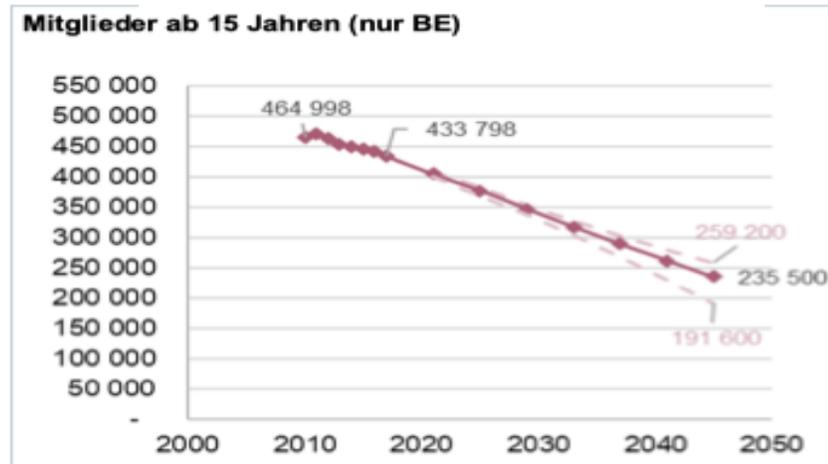
J. Fehr, conseillère d'État du canton de Zurich

7. L'avenir des finances de l'Église (écoplan enquête)

Suisse
év.-réf.



Berne
év.-réf.



8. Les perspectives à moyen terme

- L'évolution des membres est le facteur le plus important pour l'avenir des finances de l'Eglise.
- L'évolution des membres n'a d'effet négatif sur les recettes des impôts ecclésiastiques des personnes physiques qu'avec un certain retard.
- Le recul des membres accroît l'incertitude quant à l'avenir des impôts ecclésiastiques des personnes morales et des contributions de l'Etat.
- Les recettes provenant des impôts ecclésiastiques des personnes morales sont plus volatiles et leur évolution plus difficilement prévisible que celle des impôts ecclésiastiques des personnes physiques.
- Grâce à la croissance économique et à l'augmentation des salaires, le recul des finances de l'Eglise est moins important que la baisse du nombre de membres.
- La situation de départ et les évolutions sont toutefois très différentes selon les Eglises cantonales et les paroisses.

Tout cela sous réserve qu'il n'y ait pas de développement de crise.

9. Bilan intermédiaire

- Les constats statistiques, sociologiques religieux et financiers sont clairs: **une transformation est en cours, qui conduit à un changement de la forme de l'Eglise.**
- **Les prochaines décennies ouvrent une fenêtre d'opportunité** pendant laquelle les grandes Eglises pourront s'adapter aux changements. La situation globalement «encore» bonne est à la fois une chance et un danger. De plus, cette fenêtre temporelle est marquée par le fait que ce qui a été fait jusqu'à présent ne porte plus, que ce qui sera fait à l'avenir ne se dessine pas encore clairement. Nous devons vivre avec l'incertitude tout en pensant à long terme.
- La tendance à la baisse du nombre de membres et la diminution des recettes fiscales et des contributions de l'Etat ont pour conséquence, **pour les stratégies immobilières**, que
 - **les besoins propres en (grands) locaux diminuent**
 - la recherche d'économies augmente **la pression sur les budgets immobiliers**
 - **l'immobilier** gagne en importance en tant que **source potentielle de revenus**
- Ces constatations ne suffisent pas pour une stratégie immobilière. Outre les évolutions prévisibles, il est nécessaire de se faire **une idée de l'avenir souhaité pour l'Eglise.**

10. Le christianisme l'après-midi (Tomáš Halík)

«Le fleuve de la foi a quitté son lit d'origine; l'Église a perdu le monopole de la foi. Les institutions ecclésiastiques n'ont plus le pouvoir de la contrôler et de la discipliner; si elles tentaient de le faire, elles risqueraient de perdre davantage leur influence et leur autorité morale.».

Quatre concepts ecclésiologiques

- **Peuple de Dieu en pèlerinage**, Église en mouvement et en constante évolution, prête à se confronter à la discussion, à être élargie.
- **École de vie et école de sagesse**, entretien du lien entre formation religieuse et spiritualité dans un monde d'analphabétisme religieux.
- **«Hôpital de campagne»** (pape François), présent dans les lieux où les personnes sont blessées physiquement, socialement, psychiquement et spirituellement, modèle pratique grâce à un style de vie modeste.
- Des centres spirituels qui sont des **lieux d'adoration** et de contemplation et qui offrent un espace de rencontre et de dialogue. Ils ne doivent pas remplacer la pastorale territoriale, mais la compléter et la soutenir.

11. Conséquences pour l'espace nécessaire et les stratégies immobilières (1/2)

- Les églises, les centres paroissiaux et paroissiaux, les presbytères, les monastères, les maisons de formation, les chapelles gardent **des espaces ouverts à l'inaffecté**, même en «après-midi de christianisme», permettent des rencontres, gardent la mémoire de l'indisponible, peuvent témoigner de la beauté de la foi et ont non seulement leur prix, mais aussi leur valeur. Mais cela ne vaut pas de la même manière pour tous les bâtiments et toutes les constellations.
- Les changements de la forme de l'Église et des formes de la communion ecclésiale exigent aussi **une adaptation du «programme spatial» de l'Église**. Les stratégies immobilières ne doivent pas seulement s'orienter sur l'existant, mais aussi prendre en compte les **investissements dans ce qui sera possible et nécessaire à l'avenir**.
- Le recul du nombre de membres, la baisse de la participation et la diminution des finances exigent un examen complet et une adaptation de l'utilisation des ressources. Il faut **en même temps** des **priorités** claires, des **départs** courageux, la **connaissance de l'imprévisible** et de l'indisponible ainsi que **l'attention portée aux bons équilibres**. Il convient d'éviter les fausses alternatives.

11. Conséquences pour l'espace nécessaire et les stratégies immobilières (2/2)

- Les stratégies immobilières et les nouveaux programmes d'aménagement des locaux ecclésiastiques doivent être développés de manière participative et avec clairvoyance dans le cadre de réseaux plus vastes. Il s'agit de pouvoir répondre aux différents besoins par des solutions différenciées: Au niveau régional ou cantonal, œcuménique, en dialogue avec d'autres organisations d'intérêt général et avec les pouvoirs publics. Même lorsqu'il s'agit de son propre bâtiment ecclésiastique, de son propre clocher, l'«esprit de clocher» et l'«esprit de clocher» n'ont pas leur place.
- A une époque où le logement est rare et où la hausse des loyers peut menacer l'existence même de l'Eglise, la gestion du patrimoine financier de l'Eglise investi dans des biens immobiliers et la (ré)utilisation des bâtiments ecclésiaux sont liées à des questions socio-éthiques et à des risques de réputation. Pour des raisons de professionnalisme et de gestion de la réputation, des normes éthiques communes contraignantes sont nécessaires.
- Maintenir les conditions existantes "tant que c'est encore possible" n'est pas une bonne idée. «Nous ferions bien d'apprendre aussi le changement auquel nous n'échappons pourtant pas». (Adolf Muschg)

12. Les perspectives

L'organisation de l'avenir de l'Eglise (ou des Eglises) exige **une réflexion, des décisions et une action beaucoup plus marquées par la coopération, les réseaux et les contextes plus larges que par le passé.** C'est de cette interaction que dépendra la capacité de l'Eglise à faire face avec créativité et succès aux défis financiers - et aux nombreux autres défis.

Une autre condition préalable à un avenir prometteur, même dans des conditions financières difficiles, est que ceux qui assument des responsabilités dans les Églises, en particulier, **ne considèrent pas l'Église en premier lieu comme une perdante et une victime,** mais se souviennent que les premières communautés de ceux qui ont cru à l'Évangile et en ont témoigné dans le monde difficile de l'Empire romain ont commencé comme **une minorité créative.**

De Jésus, à la vision du Royaume de Dieu duquel nous nous référons, il nous est parvenu la parole suivante: «Les renards ont leurs tanières et les oiseaux leurs nids, mais **le Fils de l'homme n'a pas où poser la tête**» (Lc 9,58).

Bibliographie

- Engi, Lorenz/Pahud de Mortanges, René (Hg.), In Zeiten der Säkularisierung. Herausforderungen für das Verhältnis von Staat und Religion (FVRR 42), Zürich 2023.
- Ecoplan, Zukunft der Kirchenfinanzen. Abschätzung und Analyse, Bern 2022; abrufbar unter: https://www.rkz.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente/4. Kirche und Geld/4.2 Gutachten Dokumentation/Ecoplan Zukunft Kirchenfinanzen Bericht def.pdf.
- Fehr, Jacqueline, Wir machen Religionspolitik, nicht Kirchenpolitik, abrufbar unter: <https://www.feinschwarz.net/wir-machen-religionspolitik-nicht-kirchenpolitik/>.
- Grünenfelder, Regula, Kirchenentwicklung zwischen bleibender Präsenz und Selbstzurücknahme; abrufbar unter <https://www.feinschwarz.net/kirchenentwicklung/>.
- Halík, Tomáš, Der Nachmittag des Christentums. Eine Zeitansage, Freiburg i. Br. 2022.
- Kosch, Daniel, Die öffentliche Finanzierung der katholischen Kirche in der Schweiz. Zahlen, Zusammenhänge und Zukunftsperspektiven (FVRR 30), Zürich 2013.
- Kosch, Daniel, Kirchenfinanzierung in Zeiten wachsender Kirchendistanzierung; abrufbar unter: <https://www.religion.ch/blog/kirchenfinanzierung-zukunft/>.
- Stolz, Jörg u.a., Religionstrends in der Schweiz. Religion, Spiritualität und Säkularität im gesellschaftlichen Wandel, Wiesbaden 2022; abrufbar unter: <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-658-36568-4>.